

La Gibelotte

D É C E M B R E 2 0 1 5



JOURNAL D'INFOS DE LIGNY-LE-RIBAUT N°40

Sommaire

• Ça s'est passé à Ligny...	4
• Le Garenne vous informe	
Monuments	6
Signalétique	7
Eau potable	7
• Le Garenne bavarde	
La Tanche solognote	8
Les Guernazelles	8
Les Sapeurs pompiers	8
Atelier dessin	8
Cours d'italien	9
SHOL	9
LOCMEM	10
Cours d'encadrement	11
• Le Garenne solidaire	
Djangon Barani	12
• Le Garenne se bouge	
Club de gym	16
L'amicale pétanque	16
ACAL	16
Judo club	17
• Les P'tits Garennes	
APEEP	20
Garderie périscolaire	20
• Le Garenne citoyen	
Covoiturage	26
Collecte des déchets	26
• Etat civil, bienvenue...	28
• Pharmacies de garde	29
• Calendrier des fêtes	30
• Infos pratiques	36
• Vivre en bons voisins	24
Bureau de tourisme	24
L'élagage	25
• Paiement en ligne TIPI	11
CAUE	11
CAC	13
Caméléon	14
Ecomusée	15
Ciné Sologne	19
TNT	19
• Club de football	17
Zumba	18
Centre équestre	18
• Ecole de Ligny	21
• Vaccination	27
Infolettre	31

Éditorial

Chères Lignois, chers Lignois,

L'année 2015 se termine dans un climat de tension extrême, avec l'état d'urgence décrété pour 3 mois suite à des actions d'horreur et de barbarie perpétrés sur des civils par des ennemis fanatiques le vendredi 13 novembre dernier à Paris. L'heure est difficile et notre République a souffert, mais elle réagit dignement et va se relever grâce à notre détermination à défendre toujours plus et toujours mieux les valeurs de la France et de la République.

Les cicatrices, comme la douleur des familles impactées par la perte d'êtres chers et la mémoire des témoins qui ont vécu ces tueries en direct, resteront gravées à jamais.

Nos pensées vont naturellement aux victimes et aux blessés, à leur famille et à leurs amis. Mais la vie doit reprendre ses droits et notre commune, comme toutes les autres, continue à vivre. C'est dans ce cadre que je vous livre tout de même, un peu d'actualité municipale.

Comme vous le savez peut être, notre communauté de communes des Portes de Sologne doit passer à un seuil obligatoire de 15 000 habitants comme la loi NOTRe votée cet été le stipule. Ainsi, Jouy-le-Potier devrait nous rejoindre dans les mois à venir.

L'actualité de Ligny se résume en beaucoup de travaux grands et petits, de chantiers visibles ou non du grand public comme la mise en concurrence des fournisseurs de gaz. Après d'âpres négociations nous avons obtenu des tarifs ramenés à quasiment 50 % moins cher pour la commune. Ce tarif a aussi été négocié pour vous, habitants de Ligny, tout comme l'achat groupé de fioul qui est toujours d'actualité et qui remporte un vif succès auprès de beaucoup d'entre-vous. Nous poursuivons toujours notre programme de mises aux normes et de renouvellement des matériels communaux obsolètes.

La salle de sports qui avait besoin d'un bon rafraîchissement est en fin de travaux (verrières, portes, chauffage, sol et murs...) pour le confort des sportifs. Les travaux de la rue César Finance sont en cours avec la réfection des plaques d'égout et la mise en place d'un bitume adapté, la sécurisation piétonne de la sortie du village dans son prolongement est aussi au programme.

Un gros dossier est également d'actualité, c'est l'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP). Après avoir fait réaliser une étude par un cabinet spécialisé, un coût de 335.000 euros est nécessaire, d'après celle-ci, pour que les ERP communaux soient mis aux normes d'accessibilité. Cette somme peut être étalée sur plusieurs années mais même si nous sommes en parfaite adéquation avec la volonté de rendre accessible ces bâtiments, le budget de la Commune aura du mal à supporter ces obligations légales car nous devons craindre encore des baisses des dotations et des charges supplémentaires en 2016.

Le Document Unique est en train de prendre forme, les actions les plus urgentes sont en cours de mise en place et les autres se feront au fil du temps et des mois à venir.

Côté eau, c'est un travail important qui est à l'étude pour la création d'une nouvelle station d'épuration. Là encore, une importante mobilisation budgétaire est à prévoir mais nous avons encore un peu de temps et devons examiner avec soin cette opération ainsi que les évolutions législatives associées, pour les années à venir.

Je me réjouis de la tenue du Téléthon qui s'est déroulé début décembre au cœur du village avec un dynamisme des associations et des nombreux bénévoles que je tiens tout particulièrement à saluer.

Je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos proches une très bonne année 2016, au climat national et international apaisé, comme nous le souhaitons tous.

Je vous donne rendez-vous pour une amicale cérémonie des vœux le 8 janvier à 19 h dans la salle polyvalente où vous serez tous les bienvenus.

Bonne année 2016 !



Le Maire, Anne Gaborit

Ligny-le-Ribault
poursuit ses actions
en faveur du
développement
durable et imprime
sur un papier
respectant la gestion
durable
des forêts



ça s'est passé



► **13 JUILLET :**
Retraite aux flambeaux et Feu d'artifice



► **14 JUILLET**
Cérémonie, remise de médailles et récompenses



► **26 JUILLET** Fête de la Sainte Anne



► **5 SEPTEMBRE** Forum des Associations



► **24 & 26 SEPTEMBRE**
Nuits du Cerf de l'Écomusée



► **10 & 11 OCTOBRE**
Grand Prix de Ligny-le-Ribault, Écuries de Courtaudin



► **13 NOVEMBRE** Conférence SHOL «Qu'est ce qu'un village fleuri»

à Ligny...



► **25 JUILLET**
Messe de la Sainte Anne



► **COMMÉMORATION DU 22 AOÛT 1944**



► **19 & 20 SEPTEMBRE** Exposition de peintures, mosaïques et céramiques



► **COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE**



► **14 & 15 NOVEMBRE**
Marché de créateurs de Djangon Barani

TÉLÉTHON 2015
LIGNY-LE-RIBAUT
4 et 5 DÉCEMBRE A LA SALLE DES FÊTES

VENDREDI SOIR À PARTIR DE 18H00
Lancement Téléthon, de la tombola, du panier garni, concours de fêchettes, vente pour la lèche de ballons et du fil rouge, Charité de l'école, Soirée : Groupe de musique : Abouatt Men

SAMEDI À PARTIR DE 10H00
Stand art Rural, fabrication de babas, tir au but par demo handisport juudo + atelier maquillage + animation des gompiers, lecture de conte, atelier barbecue, spectacle de l'Annot, lèche de ballons, soirée musicale et dansante : Les Filles du Son

Et bien d'autres activités vous attendent sur place.

Plus de 100 bénévoles seront disponibles à l'AFM TELETHON

► **4 & 5 DÉCEMBRE**
Le résultat du Téléthon 2015 est de 1933,55 euros qui seront reversés à l'AFM.

Le garenne vous informe



>> MONUMENTS

Rénovation du Monument aux Morts de la rue A. André

Ligny, comme toutes les communes françaises, a payé un lourd tribut lors de la Première Guerre mondiale.

Une fois le conflit terminé, l'heure était à la reconstruction, mais aussi au souvenir des lignois qui ont laissé leur vie lors des affrontements. Il fut alors décidé de faire construire 2 monuments à la mémoire des morts de 1914-1918.

Elle a consisté en un nettoyage de la pierre et à la remise en peinture du soldat représenté dans un uniforme bleu horizon avec son équipement et son armement.

L'inauguration a eu lieu à l'occasion de la fête nationale le 14 juillet 2015.

L'opération a été financée par la Municipalité et par le comité du Souvenir français* de Châteauneuf-sur-Loire.



Le 30 septembre 1923, Ligny-le-Ribault inaugurerait les monuments dans une cérémonie inoubliable. Le premier monument est situé dans le cimetière du village.



Entretenir ces monuments, témoignages des souffrances endurées par des générations successives, est de notre devoir.

Michèle Cormery

Le second se trouve à l'angle de la rue du Général Leclerc et de la rue Alexandre André, « *Le monument d'une belle allure a la forme d'une grande stèle monolithe en granit blanc de la région de Milan ; le projet en a été conçu par M. Pierre Gagoy, architecte à Paris. Il porte sur sa façade principale au sommet une croix de guerre, artistiquement sculptée et, au dessous, cette inscription « 1914, Ligny-le-Ribault, à ses morts pour la Patrie ». Un jeune poilu, sculpté dans la masse, se détache en couleur et grandeur nature. Les noms des héros sont gravés en lettres d'or sur les côtés. L'entourage est formé par un beau terre gazonné avec de magnifiques massifs de bégonias.* »

Pratiquement un siècle après le début de la Première Guerre Mondiale, la municipalité a désiré lancer une opération de rénovation et de re-colorisation de ce monument.

L'objectif était de rendre son aspect d'origine à ce monument, ô combien symbolique, car avec le temps les couleurs présentes en 1923 avaient disparu.

Grâce à la collaboration de Monsieur Bernard Le Breton et du comité du Souvenir français de Châteauneuf-sur-Loire, représenté par son président Monsieur Gérard Bentz, l'intervention a eu lieu cet été.

*Le Souvenir Français a pour vocation de maintenir la mémoire de tous ceux qui, combattants de la liberté et du droit, sont morts pour la France, ou l'ont bien servie, qu'ils soient Français ou étrangers. Il a pour mission l'entretien des sépultures et des monuments commémoratifs, l'organisation d'actions de Mémoire pour rendre hommage au courage et à la fidélité de tous ces hommes et ces femmes morts aux champs d'honneur.

Sources : Le Républicain du Centre du 2 octobre 1923

La Gibelotte numéro 38 de décembre 2014 - Le Souvenir Français numéro d'octobre 2015 - www.le-souvenir-francais.fr



CITROËN

RÉPARATEUR AGRÉÉ - AGENT COMMERCIAL

SARL Garage ADAM

91, rue G. de Fontenay
45240 LIGNY-LE-RIBAULT
Tél. 02 38.45.42.09 - Fax. 02 38 45 46 14
garage.adam@orange.fr

Vente de véhicules neufs et occasions Toutes marques
tourisme et utilitaire - Chrono service - Réparations
toutes marques - Tôlerie peinture - Dépannage

Le garenne vous informe



7

>> EAU POTABLE

Maintenances préventive et curative sur les réseaux d'eaux

Sur la commune de Ligny le Ribault, les réseaux d'eau potable, d'eau usée et d'eau de pluie sont en régie locale.

Afin de maintenir en état les infrastructures et les équipements, des travaux sont effectués régulièrement. Cependant, le budget nécessite de faire des choix. Pour l'année 2015, la politique est de poursuivre l'installation des compteurs avec émetteur radio pour faciliter le relevage de la consommation. Il s'agit également de maintenir la qualité du traitement de l'eau potable et enfin de réparer une partie des réseaux défectueux.



LES GROS DOSSIERS EN COURS :

- Réhabilitation du réseau d'assainissement et de la station d'épuration (eau usée)
- Protection de la zone de captage (eau potable)
- Réparation du réseau d'eau pluviale rue de la Fontaine (eau pluviale)

Olivier GRUGIER adjoint au maire

>> SIGNALÉTIQUE

Dans le cadre de la SIL (Signalétique d'Initiative locale) et pour donner suite à une demande des commerçants, la municipalité a décidé de mettre à jour les panneaux du village.

L'accent a été mis sur les indications concernant les points touristiques et les commerces afin de renseigner et d'attirer les personnes de passage dans le village.

Un choix a dû être fait parmi tous les points d'intérêt afin que les indications soient clairement visibles par les automobilistes, trop d'informations auraient rendu leur lecture difficile.

Le panneau de plan du village est lui en cours de mise à jour.

Nous y trouverons des informations économiques, les itinéraires des chemins de randonnée, les gîtes et autres points d'intérêt.

Pour la commission Tourisme et Communication,
Armelle de Noter

La signalisation d'intérêt local (SIL) est un dispositif relevant du Code de la route.

Ce dispositif peut remplacer les pré-enseignes. Cette signalétique a pour objet d'assurer la signalisation des services et des équipements tout en renforçant la protection du cadre de vie en raison de son format réduit et de sa normalisation en termes d'homogénéité, de lisibilité et de visibilité.





Sarl Bruno RICHARD

Alarme - Automatisation
Interphone - Vidéo
Installation - Dépannage - Maintenance

115, rue César Finance
45240 Ligny-le-Ribault
Tél. et fax : 02 38 45 43 00
Port. 06 86 58 24 48

Le Garenne bavarde



>>> LA TANCHE SOLOGNOTE

La saison 2015 s'est achevée le dimanche 11 octobre. La vente des cartes a eu moins de succès que les années précédentes, suite à la crue du mois de mai qui a fait partir les poissons dans la rivière et qui a fait rentrer de nombreux poissons chats que les pêcheurs n'apprécient pas.

Si le temps nous le permet, nous pêcherons l'étang le dimanche 27 décembre afin d'éliminer tous ces mauvais poissons et pour que la saison 2016 soit plus agréable pour nos pêcheurs.

Nos manifestations 2016 débiteront par la **soirée potée le 12 mars 2016**, suivie du **lâcher de truites le week-end des 16 et 17 avril 2016**.

Nous comptons sur votre présence.

Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

>>> LES GUERNAZELLES

Suite au Forum des Assos, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents(es) même domicilié(e)s hors commune.

Nos activités sont toutes générations et notre bonne humeur appréciée.

Belote, bridge, scrabble, goûter et anniversaire...

En espérant vous avoir parmi nous, les lundis de 14h à 18h à la Salle des Fêtes

Le Bureau



>>> SAPEURS-POMPIERS

Au 2 novembre 2015, être Sapeur-Pompier à Ligny le Ribault c'est 43 interventions :

- 24 Prompts Secours
- 3 ouvertures de porte
- 5 accidents voies publiques (AVP)
- 2 feux de cheminée
- 1 feu de forêt
- 5 inondations
- 3 divers

Intervention de l'infirmier Sapeur-Pompier

- 26 prompts Secours
- 11 accidents voies publiques (AVP)
- 4 soutiens sanitaires

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers vous souhaite de bonnes fêtes et tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.



>>> ATELIER DE DESSIN

Les cours de dessin-peinture existent à Ligny depuis septembre 2002.

Pour le début de cette 14ème année, 8 élèves (enfants, ados et adultes) fréquentent l'atelier.

Les cours se déroulent tous les mercredis, hors vacances scolaires, de 18h00 à 20h30 dans la petite salle polyvalente.

Toutes les techniques peuvent vous être proposées : aquarelle, huile, acrylique, dessin, encre, etc...

Les cours s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux artistes confirmés, aux jeunes qu'aux moins

jeunes... Chacun à son niveau peut donner libre cours à son désir de création.

Les plus expérimentés trouveront là un moment privilégié pour travailler en toute sérénité ; les moins expérimentés, un soutien.

Et dans quelques temps nous serons heureux de vous faire partager notre passion le temps d'une exposition...

Pour tout renseignement complémentaire
Michèle NEUHARD, professeur au 06 85 36 18 79
Michèle CORMERY, contact au 02 38 45 44 55

Le Garenne bavarde



9

>>> COURS D'ITALIEN

Pour la seconde année consécutive, les cours d'italien, dispensés gracieusement par Louis Olivieri, ont repris.

Ainsi, tous les mardi soir à 19h, un petit groupe se retrouve en salle polyvalente afin d'étudier les bases de la langue dans une ambiance détendue mais studieuse !

On y apprend les expressions quotidiennes et à travers les textes l'histoire et les coutumes de ce pays. C'est une jolie escapade italienne que nous effectuons chaque semaine !

Le cours est bien entendu ouvert à tous.

Auguri di buon Natale e buon anno 2016 !

SIJOL

>> SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE



L'année 2015 se termine, c'est le moment d'en faire le bilan.

On peut dire que les six mois furent en demi-teinte : un été caniculaire qui a nécessité une vigilance particulière au Jardin des Écoliers, la contrainte de l'arrosage chaque soir pour Jacques notre jardinier, ce qui nous amène à réfléchir à une gestion de l'eau plus maîtrisée mais aussi plus pratique. Moins d'enfants ont fréquenté le JDE cet été pour des raisons qu'on peut imaginer aussi sociétales que climatiques.

Les rendez-vous incontournables de la Section, devenus peu à peu des rituels, se sont succédés : le stand à la Sainte-Anne avec ses plantes, ses myrtilles fraîches et ses confitures, le Forum des associations, le Salon de l'habitat où les enfants du JDE ont, comme l'an passé, assuré le spectacle de leur prestation en Art Floral, la participation au Téléthon mais aussi les activités proposées aux adhérents : séance de plessage, initiation au greffage de rosiers, conférence sur les critères pour l'obtention du label village fleuri, l'entretien des outils, démonstration de sculpture sur légumes, manifestations proposées aux adhérents se sont à peine terminées que, déjà il faut réfléchir à 2016, proposer des activités différentes, si possible intéressantes et peu onéreuses... Quelques projets sont en cours d'élaboration... mais toutes les idées sont bonnes à prendre et seraient appréciées !!

Depuis début septembre le JDE est maintenant ouvert chaque vendredi midi aux enfants qui, eux, ont bien grandi pendant les grandes vacances ! Un prix départemental lui a été attribué à la fin

de la précédente année scolaire aussi il s'agit d'essayer de continuer à maintenir un tel niveau d'excellence ! L'automne est un moment bien agréable, le jardin est magnifique avant les premiers frimas, les couleurs des dernières fleurs resplendent dans l'écran vert et humide du matin ! Les courges arrondies attendent d'être cueillies et aussi dans un coin, une jolie couleur mauve attire le regard... Il y a du safran dans ce jardin !!! Vite, vite, il faut cueillir les précieuses corolles avant qu'elles ne fanent !!!

Les visites se succèdent comme tous les ans, d'abord les plus petits de l'école : c'est normal ce sont nos jardiniers en devenir ! Ensuite Anne Laure, animatrice nature est venue terminer un travail sur les escargots et les vers de terre entrepris au printemps, à un moment où le climat chaud avait compliqué l'opération. Planter des bulbes et préparer le terrain sont la promesse d'un printemps fleuri et de récoltes abondantes... Pour terminer l'année en beauté, pour faire plaisir à ses parents, quoi de mieux qu'un bouquet festif réalisé avec les copains au Jardin des Écoliers ? Pour terminer, la « boîte à questions » accrochée sur la porte du jardin reste vide... Est-ce un signe ?

L'équipe de bénévoles se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, et que 2016 vous apporte tout ce que vous pouvez souhaiter. Rendez-vous pour notre rencontre annuelle du 16 janvier 2016.

Et pour terminer une petite blague de jardinier : *un oignon suffit à faire pleurer les gens mais on n'a pas encore inventé le légume qui les fera rire !!!*

Françoise Raynaud



Le Garenne bavarde



>>> LOCMEM, LIGNY HORS LES MURS !

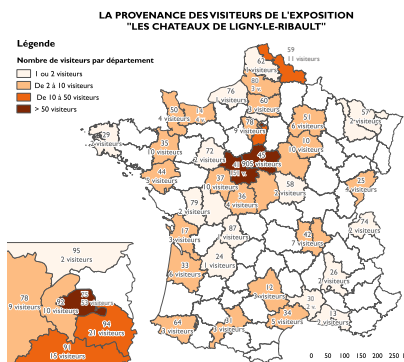
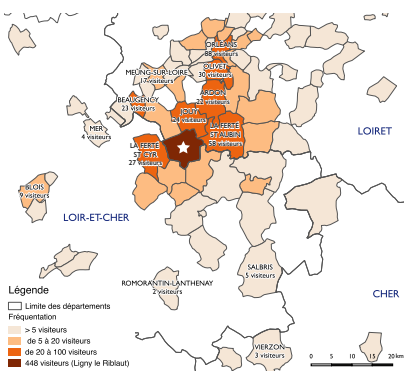
L'exposition *Les châteaux de Ligny-le-Ribault et leur domaine. Vie quotidienne en Sologne du XVIIIe siècle à nos jours* qui s'est tenue cet été à la Maison de la Brique a rencontré un grand succès. Près de 1600 visites ont été enregistrées en moins de deux mois au grand plaisir du collectif *Mémoires Lignois* qui n'avait pas ménagé sa peine pour l'organiser. Parmi elles, pas loin de 450 Lignois soit environ la moitié de la population de plus de 15 ans de la commune. C'est dire l'intérêt suscité par l'histoire de notre village et par celle de ses familles! Les cartes de provenance des visiteurs montrent aussi son aura régionale (sans compter Ligny, plus de 100 personnes sont venues de la Communauté de communes, 349 du Loiret, 151 du Loir-et-Cher !) mais aussi son recrutement national puisque 241 personnes venant de plus de 30 départements se sont arrêtées un moment devant les panneaux et reconstitutions de la vie solognote de l'exposition. Parmi ces dernières, remarquons le poids des franciliens (110) soulignant les liens étroits entre l'agglomération capitale et la Sologne. Enfin, 51 visiteurs venus de 10 pays se sont aussi penchés sur l'histoire de notre village (dont 11 des Pays Bas, et 4 de Corée du Sud et des Philippines !).

Les 30 pages du Livre d'Or témoignent de la satisfaction des visiteurs et notamment des compétences, de la disponibilité et de la gentillesse de Chloé et d'Émilien qui les ont accueillis et guidés. Bien des témoignages sont très émouvants notamment quand ils évoquent souvenirs personnels et anecdotes d'enfance. Seul regret, fréquemment exprimé, que l'exposition ne soit pas ouverte le dimanche après-midi ! Et qu'elle ne dure pas plus longtemps...

C'est pourquoi l'exposition a déjà commencé une autre vie puisqu'elle tournera en région Centre durant toute l'année 2015-2016 ! Après l'université d'Orléans en novembre 2015, elle sera accueillie

aux Archives départementales du Loiret cet hiver, au Musée de Sologne de Romorantin au printemps 2016, et dans quelques communes proches.

La *newsletter de Ligny* ne manquera pas de signaler ces dates afin que chacun puisse y retourner. De même, le DVD de l'exposition est disponible sur demande. Fresque historique, savante et simple à la fois, l'exposition a selon tous créé des liens entre les Lignois, entre Ligny et les communes proches, le Loiret et la région Centre. C'était l'objectif majeur des *Mémoires Lignois* qu'au terme de cette belle aventure, je tiens encore à chaleureusement remercier !



Bertrand Sajaloli

VOUS VOULEZ VOIR OU REVOIR CETTE EXPOSITION, RENDEZ VOUS :

du 4 janvier au 5 février 2016 aux Archives départementales du Loiret, 6 rue d'Illiers à Orléans, du 7 au 13 mars 2016 à Marcilly en Villette, du 15 juin au 15 août 2016 au Musée de Sologne à Romorantin

LEBRAUT YANNICK

HORTICULTEUR

**VENTE AU DÉTAIL : FLEURS SÉCHÉES
 PLANTS A MASSIFS • PLANTS DE TOMATES
 GÉRANIUMS • FUCHSIAS • CHRYSANTHÈMES**

134 - « Les Villeneuves » - 45370 CLÉRY-ST-ANDRÉ
tél. 02 38 45 73 39

Présent les samedis sur la place de l'église de Ligny-le-Ribault

Orléans Cléry

Le Garenne bavarde



>>> COURS D'ENCADREMENT



CONTACT :
YSABELLE 06.30.47.40.80



Nos cours ont repris en septembre et notre groupe s'est enrichi de 7 personnes : Chantal, Danièle, Line, Thérèse, Jean-Pierre et deux Jacques nous ont rejoint et découvrent cet art nouveau pour chacun que nous transmet Ysabelle, dans la convivialité et la bonne humeur !

D'ores et déjà reprenez les dates des samedi 21 et dimanche 22 mai 2016 : C'EST NOTRE EXPOSITION !!! (Maison de la Brique)

>>> PAIEMENT EN LIGNE TIPI (TITRES PAYABLES PAR INTERNET)

Service de paiement des recettes publiques locales par Internet

Via le site internet de la commune, www.lignyleribault.fr et la rubrique Vie pratique/ Paiement en ligne, vous pouvez désormais régler vos factures en ligne pour les services suivants

> **Facture de Restauration scolaire** à partir de la facture du mois de novembre 2015 (*)

> **Facture d'Eau** sur les factures qui seront émises en 2016 (*)

(*) Attention, pour les factures émises avant les dates précisées ci-dessus vous devez utiliser votre moyen de paiement habituel.

Vous aurez besoin uniquement :

- > de votre carte bancaire en cours de validité
- > de votre facture pour recopier le montant et le numéro de facture présent sous la ligne « net à payer » et de la forme 2015-EA-00-00000000XXXX ou à partir de 2016 de la forme « 2016-EA-00-00000000XXXX »

Quels sont les avantages de TIPI ?

Vous bénéficiez d'un service moderne, accessible à tout moment sans avoir à vous déplacer, sécurisé, simple d'utilisation et très rapide : l'opération s'effectue en quelques clics et vous recevez immédiatement après, sur votre adresse de messagerie électronique, un ticket confirmant votre paiement.

Ce dispositif s'inscrit dans la démarche menée par la Direction Générale des Finances Publiques pour proposer une gamme de moyens de paiement la plus adaptée aux attentes des usagers.

Ce service est complémentaire aux autres moyens de paiement automatisés (le prélèvement, le TIP et la lecture optique).

Michèle Cormery

>>> CAUE

Le conseil aux particuliers, un service gratuit du CAUE pour tous les habitants du Loiret : pour être conseillé gratuitement par un architecte sur votre projet d'achat, de construction ou d'agrandissement de votre maison, pensez-y le plus tôt possible dans votre démarche !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur caue45.fr/rubrique/particulier



Les fiches du CAUE du Loiret consultables en ligne

- Accompagner ses bâtiments agricoles par le végétal
- Agrandir sa maison
- Aménager avec le végétal
- Aménager un toit végétal
- Bien choisir son terrain dans le Loiret
- Construire en zones inondables
- Construire une véranda
- Enduire un bâti ancien à la chaux naturelle
- Fleurissement privé et espace public,
- Gérer l'infiltration des eaux pluviales dans le sol
- Organiser sa parcelle
- Planter les arbres en mettant l'avenir de votre côté
- Planter les arbres, les bons réflexes
- Planter sa haie
- Poser des capteurs solaires sur votre maison
- Proposer des logements locatifs de qualité
- Réhabiliter une maison ancienne dans le Loiret
- Tailler les arbres
- Tailler les arbres, les gestes essentiels
- Valoriser les abords de sa maison pour participer à la qualité visuelle de la rue
- Le conseil aux porteurs de projet touristique
- Le conseil aux propriétaires de café/restaurant/hôtel

contact@caue45.fr | www.caue45.fr

Le garenne solidaire



>> UN NOUVEAU PROJET POUR DJANGON BARANI

Cette année, pour la première fois depuis la création de l'association, les membres du bureau de Djangon Barani n'ont pas pu se rendre sur le terrain lors de la rentrée des classes, la situation politique du pays étant trop instable.

Déjà, en octobre 2014, lors de notre dernier voyage, la population burkinabé s'était soulevée mettant fin à 27 ans de pouvoir de Blaise Compaoré qui s'apprêtait à modifier la Constitution afin de briguer plusieurs nouveaux mandats. Après trois jours de manifestations populaires, le président, privé du soutien de l'armée, abandonnait le pouvoir et trouvait refuge en Côte d'Ivoire. Un gouvernement de transition rassemblant tous les partis et l'armée était alors formé pour assurer la gestion du pays jusqu'à des élections présidentielles transparentes, initialement prévues mi octobre 2015. Mais, le 15 septembre dernier, Gilbert Diendéré un général militaire favorable à l'ancien régime a tenté de s'emparer du pouvoir par la force, aidé d'un régiment d'élite qui assurait auparavant la sécurité du chef de l'État. Mais le peuple burkinabé, soutenu par l'armée régulière, est massivement descendu dans la rue, s'opposant à ce retour de l'ordre ancien. Le coup d'État a donc échoué ; les barons de l'ancien régime soupçonnés de l'avoir fomenté emprisonnés, le régiment incriminé, dissout, et les élections présidentielles réellement démocratiques



les premiers bœufs élevés dans l'étable de l'école ont été revendus. Le Directeur de l'établissement ainsi que l'Inspecteur de la circonscription éducative ont à cœur la poursuite de ces activités gérées par les parents d'élèves.

Au collège, ou plutôt, au Lycée Départemental de Barani, l'année scolaire 2014-2015 a été couronnée de succès. En effet le taux de 80% de réussite au Brevet est très largement supérieur à la moyenne nationale qui plafonne à 30%. Il faut y voir la conséquence du soutien sans faille de Djangon Barani aux élèves de cet établissement depuis maintenant cinq ans : le parrainage d'une part, avec l'aide matérielle apportée aux meilleurs élèves, et d'autre part la cantine et l'étude dirigée



finalément organisées le 29 novembre 2016. La jeunesse citoyenne du Burkina est aujourd'hui très mobilisée, à l'instar du mouvement le *Balai Citoyen* par exemple (rappelons que la moitié de la population du pays a moins de 15 ans), et la démocratie restaurée grâce à l'ensemble de la société civile, d'une armée régulière loyale et d'une classe politique responsable. Interdisant aux candidats à l'élection présidentielle d'aborder des thématiques ethniques ou religieuses susceptibles de dresser une partie de la population contre l'autre, le Burkina Faso, ce petit pays d'Afrique épris de liberté, donne au monde une leçon de tolérance et de vivre ensemble.

Bien loin de la capitale, à Barani la vie suit normalement son cours. L'État burkinabé finance la construction d'une nouvelle salle de classe pour l'école primaire du centre du village et entame la construction d'une seconde école à quelques kilomètres. Entamée en 2013, notre action de soutien à la scolarisation primaire à travers le jardin des femmes et l'enclos d'embouche bovine est maintenant achevée. Le jardin fonctionne avec 120 femmes, en saison sèche comme en hivernage, et

pour toute la classe de 3ème du mois de février jusqu'à la fin des examens .

Ces deux actions, menées en concertation et en partenariat avec le Proviseur et son équipe pédagogique, représentent la majeure partie des investissements des fonds propres de l'association et de ce fait reposent sur votre engagement et vos dons. Cette année encore, une soixantaine d'élèves de troisième compte sur nous pour les aider à réussir leur Brevet car le temps d'étude que nous leur offrons avec le repas à la cantine est bien souvent le seul dont ils bénéficient loin des contraintes familiales. Les collégiens de Barani vous remercient chaleureusement de l'aide que vous voudrez bien leur accorder !

Djangon Barani vous donne rendez-vous le dimanche 31 janvier pour son assemblée générale annuelle à laquelle vous êtes tous conviés.

Solidairement.

Cécile Arnaud, présidente de Djangon Barani.

Le Garenne bavarde



13

>>> COMITE D'ANIMATION COMMUNALE

MANIFESTATIONS RÉALISÉES
DEPUIS JUIN 2015

25 et 26 juillet 2015 : Fête de la Sainte Anne



Le thème retenu pour la fête de la Sainte Anne était la Sologne. Malgré la pluie qui, cette année encore, s'est invitée en début d'après-midi, ce fût une bonne Sainte Anne. La fréquentation du vide grenier est en hausse. Nous n'avons toujours pas résolu le problème de la sono ce qui ne nous permet pas un fond sonore musical et l'annonce de nos différentes animations dans les rues du village. Ce manque s'est fait ressentir. Nous recherchons pour l'année prochaine un animateur. Si vous êtes intéressé(e) n'hésitez pas à nous contacter. Par contre notre repas solognot a eu un grand succès. Un grand merci aux personnes qui nous ont prêtés leur terrain pour y faire un parking et à toutes les personnes qui ont offert des lots pour notre souscription.

29 août 2015 : Randonnée/grillade semi-nocturne

Le succès a été au rendez-vous pour notre rando semi-nocturne. Ce sont 192 marcheurs qui se sont lancés sur les deux circuits de 6 et 12 kilomètres. Nous étions installés sur l'île du parcours de pêche ou 150 repas ont été servis dans la bonne humeur sous une fin d'après-midi très ensoleillée.



6 septembre 2015 : Ball-trap

Comme chaque année avant l'ouverture de la chasse, le CAC a organisé son ball-trap. Cette année le beau temps nous faisait espérer une bonne participation, les habitués étaient bien présents, mais le mauvais fonctionnement d'un lanceur en a découragé quelques-uns.

9 octobre 2015 : Assemblée générale du CAC

36 personnes dont 28 membres du CAC ont assisté à notre AG en présence de conseillers municipaux. Nos présidents regrettent

l'absence de nombreuses associations. Parmi les sujets abordés : nouveau local, la sono, les animations de la Sainte Anne. Après lecture et approbation des rapports, moral et financier, nous avons procédé à l'élection du bureau. **Le nouveau bureau, élu à l'unanimité est constitué ainsi :**

PRÉSIDENT D'HONNEUR : Gérard MOREAU

CO-PRÉSIDENTS : Jackie PIGÉ et Jean TRASSEBOT

VICE-PRÉSIDENT : Jean Yves LERAY

SECRÉTAIRE : Nicole DAVAINÉ

SECRÉTAIRES ADJOINTS : Françoise PIGÉ et Catherine LERAY

Trésorier : Mickaël VIGINIER

Trésoriers adjoints : Jeannine TRASSEBOT et Bernard ROBERT

Dans les activités du CAC il faut rajouter le ciné Sologne, le prêt de matériel. A ce sujet, nous prêtons gratuitement nos barnums, tables, bancs aux différentes associations du village. Malheureusement ce matériel n'est pas toujours retourné en bon état. Nous rappelons également aux associations qu'une petite participation, en remerciement, même minime à nos manifestations nous ferait plaisir.

MANIFESTATIONS A VENIR

POUR FIN 2015 :

31 décembre 2015, Réveillon de la Saint Sylvestre, renseignements et réservations auprès de Jean TRASSEBOT au 06 77 53 51 17 ou 07.82.04.77.44

MANIFESTATIONS PRÉVUES POUR 2016

- **Concert gospel à l'église** en janvier-février au profit d'une association caritative
- **Carnaval le 28 février ou 6 mars**
- **Randonnée le 17 avril**
- **Randonnée nocturne le 27 août**
- **Fête du Cosson le 28 mai**
- **Concours de boules le 5 juin**
- **Fête de la Sainte Anne les 23 et 24 juillet**
- **Ball-trap le 4 septembre** suivant l'ouverture de la chasse
- **AG. Le 7 octobre**

A toutes celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre, n'hésitez plus venez ! Le CAC est une association de bénévoles qui désirent participer à l'animation de notre village, le tout dans une ambiance dynamique, sympathique et conviviale.

Joyeuses fêtes et bonne année à tous.

CONTACTS UTILES :

Présidence : J. Pigé au 02 38 45 42 70

J. Trassebot au 02 38 45 45 08

Réservation de matériel :

J. Cariou au 02 38 45 04 18

Matériel sono : J. Benoit au 06 78 14 83 47

Le Garenne bavarde



>>> CAMELEON

L'année 2015, CAMELEON fête ses 10 ans d'existence. Belle évolution pour notre association qui est passée de la location de costumes de carnaval à la création de costumes historiques et à l'animation de camps multi-époques.

Le programme de cette année 2015 a encore été varié en participation ou organisation d'événements.

Janvier 2015, nous avons participé au tournage

du Rossini et Wagner

d'Orléans images et

réalisé les costumes.

Caméléon a remporté

le 1^{er} prix du costume

lors du Festival du court

métrage à Beaugency

7 février : bal renaissance

à l'hôtel de ville de Tours ⁽³⁷⁾

28 et 29 mars : organisation de la 1^{ère} exposition

de nos plus beaux costumes

à la maison de la brique

à Ligny le Ribault

11 avril : banquet

renaissance au

château de Meung sur

Loire ⁽⁴⁵⁾ organisé par la

troupe de «Cléry Raconte»

12 avril : vide-grenier à Ligny le Ribault

13 au 18 avril : participation au tournage d'un

docu fiction « l'énigme de Chambord », qui sera

diffusé sur Arte avant la fin de l'année 2015,

participation de trois Lignois pour ce tournage

1er au 3 mai : installation de notre camp XVIII^e

aux heures historiques de Sully sur Loire ⁽⁴⁵⁾.

Cette année la pluie et le vent ont gâché cette

belle fête. Nos costumes et matériels ont

beaucoup souffert des intempéries. La remise en

l'état a été longue et laborieuse.

8 mai : défilé avec «le son et lumière de Cléry»

lors des fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans ⁽⁴⁵⁾

24 mai : organisation

du 1^{er} pique-nique

grand siècle au

château de la

Ferté St Aubin ⁽⁴⁵⁾

13 et 14 juin :

participation aux

fêtes médiévale de

Provins ⁽⁷⁷⁾

21 juin : promenade et pique-nique sur le thème

du XVIII^e siècle au Château de Vaux le Vicomte ⁽⁷⁷⁾

27 juin et 28 juin : participation de notre présidente

en costume 1900 à la grande parade des arrières

grandes-mères automobiles organisée par

l'association « la Corporation St-Fiacre »

5 juillet : animation jeux renaissance pour l'année

de Philippe de Béthune au château de Selles sur

Cher ⁽⁴¹⁾ avec les Bretteurs de St-Jean.

19 juillet : 5^{ème} traversée d'Orléans en véhicules



époque (de la « un Zèbre » de 1908 à la Maserati de 1982). *Un habitant de Ligny, Yves bozo était présent avec sa Mercedes en compagnie de 2 jolies dames : Christine et Myriam, en costume 1970.*

29 et 30 août : retour de l'Hermione à Rochefort ⁽¹⁷⁾. *Magnifique week-end très ensoleillé au cours duquel nous avons présenté et animé notre plus beau campement XVIII^e*

18 au 20 septembre : 30^{ème} édition de la fête du « Roi de l'Oiseau » au Puy en Velay ⁽⁴²⁾

Le plus grand rendez-vous de la renaissance en France

26 et 27 septembre : fête multi époque au Prieuré de Pommegorge à Mer ⁽⁴¹⁾. *Pour sauvegarder le patrimoine familial, les propriétaires ont organisé une fête historique des Vikings au 18^{ème} siècle, ouverte au public, avec des animations et restauration.*

4 octobre : fête de la St-Denis à Ardon ⁽⁴⁵⁾ avec défilé de véhicules anciens. *C'est en costume 1920 que Christine a embarqué dans une de ces merveilles.*

13 octobre : château de Meung sur Loire ⁽⁴⁵⁾. Participation au défilé de la Fashion Week historique.

8 novembre : organisation des 1^{ère} puces des costumés à Ligny le Ribault (salle des fêtes)

PROJETS 2016 :

16 janvier 2016 : nous apportons notre concours à l'organisation du gala des artistes de la région centre à la salle des fêtes de St-Denis en Val ⁽⁴⁵⁾

10 avril 2016 : vide grenier

20 avril 2016 : Fêtes Napoléon III, Grand Bal de l'Empereur à Vichy ⁽⁰³⁾

15 mai 2016 : jeux anciens, déambulation costumée, banquet suivi d'un bal au château de Crazannes ⁽¹⁷⁾

4-5 et 6 Juin 2016 : « Aux vélos de liberté » (randonnée de 25 à 30 kilomètres en vélo et tenue d'époque 1940)

21 et 22 mai 2016 : camp XVIII^e siècle aux heures historiques de Sully sur Loire ⁽⁴⁵⁾

6 novembre 2016 : 2^{ème} puces des costumés



Le Garenne bavarde

15



>>> ECOMUSÉE

Depuis la mise sous presse de la dernière Gibelotte, nous avons par deux fois ajouté un parcours historique de notre bourg à la visite classique du musée. Cette idée avait germé suite aux promenades narratives effectuées dans Ligny par Bernard pour les écoliers, pour se poursuivre par une vidéo-conférence, elle-même se transformant en visite du village. C'est maintenant chose faite notre offre contient cette ballade qui sera proposée à tous les groupes. Elle sera transcrite dans un ouvrage que vous avez sans doute pré-souscrit et qui sera à votre disposition début Janvier 2016.

Nous avons reconstitué, pour la Sainte Anne, à l'entrée de notre musée, une petite cellule des fabriques de balais où tout un chacun pouvait acquérir un balai sognot, ou même retrouver le geste ancestral de fabrication du balai de bruyère. Pendant que certains s'initiaient d'autres visitaient le musée pour un coût réduit de un Euro

La visite du musée s'est poursuivie tous les après-midis de juillet et août. Nous avons regretté de ne pouvoir faire visiter l'église fermée pour raison de sécurité des objets et des statues qu'elle renferme. Mais nous avons profité, lorsque les horaires d'ouverture coïncidaient, des visiteurs de l'exposition des "châteaux de Ligny et leur domaine". Manifestation à la préparation de laquelle un certain nombre de gens du bureau ont participé. Bravo pour la ferme reconstituée, des objets du musée y ont trouvé toute leur place.

La saison s'est terminée par les deux nuits du cerf pour lesquelles le nombre de participants est limité par les balades en forêt.

Enfin nous avons organisé en deux soirées une rencontre conviviale avec ceux qui nous aident, par leurs dons de toutes sortes : publicité, objets anciens ou cotisation.

Nous avons maintenant, en perspective : le téléthon, la parution du livre et l'assemblée Générale.

Pierre Trémeau



Pré-souscription "Ligny d'hier et d'aujourd'hui", par Bernard Le Breton

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Souhaite faire partie des souscripteurs pour _____ ouvrage(s) - Bulletin à découper ou recopier et à faire parvenir à :
Pierre Trémeau 134 rue Alexandre André 45240 LIGNY LE RIBAUT

CARO'COIFF



COIFFURE À DOMICILE
homme, femme, enfant

Ligny-le-Ribault - Tél. 06 16 71 28 56

POUSSIN

Dominique & fils

AMÉNAGEMENT D'ESPACE PAYSAGÉ

Dallage - Pavage - Béton désactivé - Nidagravel gravillonné - Clôtures
- Piliers - Emulsion gravillonné & enrobé rouge et noir - Viabilisation
de terrain - Terrassements divers avec mini-pelle 3T et 8T - Puisards -
Installation sanitaire - Allées tous matériaux - Maçonnerie paysagère

90 rue de la Fontaine
45240 LIGNY-LE-RIBAUT
Tél/Fax 02 38 45 46 68
Port. 06 08 64 11 37
dominique.poussin@wanadoo.fr
www.dominique-poussin.com



Le garenne se bouge



>>> CLUB DE GYM

Le cours de Gym compte, pour l'instant, 23 adhérents. Il reste de la place pour qui voudrait s'y inscrire en cours d'année.

Nous rappelons que la gym pratiquée est adaptée autant aux hommes qu'aux femmes !

Les cours préparés et animés par Roselyne et Florence sont efficaces, bienfaisants et garantis sans courbatures !

En plus l'ambiance est cool !

Alors, pour qui déciderait de prendre nouvellement soin de soi, les conditions pratiques sont :

- 140€ cette année, pour indifféremment un ou deux cours par semaine. (Pour une inscription maintenant ou plus tard, le tarif est proportionnel au nombre de cours restants jusqu'en juin.)

Les horaires sont :

- le lundi de 18h45 à 19h45, avec Florence
- le mercredi de 20h15 à 21h15, avec Roselyne (deux cours d'essai gratuits)

Pour plus de renseignement, adressez-vous à :

Marie-Hélène ARNAUD : 06.07.56.91.66

Joëlle FONKNECHTEN : 02 38 45 49 76

Joyeuses fêtes à Tous et bonne année 2016.



>>> L'AMICALE PÉTANQUE

Désormais l'Amicale Pétanque est créée, une vingtaine de joueurs se sont manifestés pour participer à son développement.

Actuellement, nous nous entraînons chaque mercredi et samedi après-midi à partir de 14 heures, derrière la Salle des Fêtes.

Une réunion est prévue avec Monsieur Grugier pour l'attribution d'un terrain. N'hésitez pas, venez nous rejoindre ! A bientôt

• **Serge Brissard - Tél. 06 83 01 55 81**

serge.brissard@wanadoo.fr

• **Domenico Tata - Tél. 06 89 52 80 94**

tata.domenico@orange.fr

• **Robert Sureau - Tél. 06 86 89 34 71**

>>> ACAL ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE LIGNOISE

Les cours de danse ont repris depuis le 15 septembre 2015 avec 54 élèves répartis sur 8 cours les mardis et mercredis. Les cours sont dispensés par Anaïs BINIER.

Toutes les danseuses sont licenciées à la Fédération Française de Danse agréée Jeunesse et Sports.

L'ACAL a présenté son spectacle de danse en juin 2015 sur 2 jours (samedi soir et dimanche après midi) sous la direction d'Anaïs BINIER dont le thème était « BIENVENUE A LAS VEGAS ».

Ce spectacle était de grande qualité et a remporté un vif succès. Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont rendues disponibles pour nous aider pendant le spectacle.

Je souhaite remercier Karine OSZWALD et Nathalie ROBERT pour leur implication dans l'association pendant 4 ans.

Cette année, nous avons créé un cours de danse modern jazz adultes, les cours ont lieu les mardis de 20h45 à 21h45.

Nos prochaines dates de spectacle seront les 18 et 19 juin 2016, les places seront en vente environ 3 semaines avant le spectacle et en nombres limités pour des raisons de sécurité.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Présidente : Laurence BINIER 06 29 42 00 01

Secrétaire : Manon POUSSIN 06 70 34 70 86

Email : acal45@hotmail.fr

ACAL Laurence Binier



Le garenne se bouge



>>> JUDO CLUB DU VAL D'ARDOIX



Le club de judo a fait sa rentrée.

C'est avec plaisir que les judokas ont retrouvé les tatamis avec leur nouveau professeur Anthony. Du nouveau matériel pour des activités ludiques pour les petits, de la musique pour motiver les adultes à travailler leur renforcement musculaire, le renfort d'Augustin jeune espoir du pôle France de Jujitsu en formation à l'enseignement.

Le club propose maintenant des activités de self défense (jujitsu) et renforcement musculaire (taïso) aux adultes (à partir de 13 ans). Des personnes sont venues essayer et ont pris goût

à ses disciplines utiles pour la vie quotidienne ou compléter d'autres pratiques sportives. Quel que soit votre âge, n'hésitez pas à venir essayer judo, jujitsu ou taïso le jeudi soir à Ligny. L'arbre de Noël, le dimanche 13 décembre sera également une journée portes ouvertes pour découvrir et s'initier.

Toutes les informations sur le site du club :

<http://judoclubduvaldardoux.sportsregions.fr>

Contacts : jcvaldardoux@gmail.com

tél : 07.83.38.43.70 ou 06 21 08 34 97



>>> USL

L'année sportive repart avec la venue de petits âgés de 5 ans. Ils sont 4, dont 1 fille, à suivre les entraînements du mercredi.

Nous avons dû aménager les plages horaires pour l'harmonisation des jeux sportifs.

De 14h à 15h pour les débutants et de 15h à 16h30 pour les plus grands.

Pour nos U8 U9 un déplacement à Cléry Saint André a déjà eu lieu ou une dizaine d'équipes était présente sur la journée Georges Boulogne. Nos joueurs ont fait preuve d'un comportement élogieux et il y a eu de bonnes phases de jeu. De nombreux parents nous ont accompagnés et ont été enchantés de voir leurs enfants progresser. Là aussi, des arrivées sont venues compléter l'équipe, remettant le renfort ce qui nous porte à 10 joueurs la catégorie (8 garçons 2 filles).

L'équipe vétérans qui complète celle de la Ferté Saint Aubin a engagé ses matchs depuis début septembre.



NOUVEAUTÉ : des entraînements sont de nouveau mis en place le mardi soir avec des jeunes du village sous la houlette de certains vétérans. Ils sont environ 16. Ces entraînements sont faits aussi pour les gens qui veulent courir, mais ne pas s'engager en compétition. Si cela vous intéresse, vous pouvez vous aussi les rejoindre (début à 19h30 et fin vers 21 h). Licences obligatoires.

La mise en place d'ateliers pour Noël (fabrication de gourmandises pour les fêtes) fait partie de notre vivre ensemble, sans oublier la **soirée moules/frites** qui aura lieu le **13 Février 2016**.

Merci aux parents qui nous suivent dans l'aventure depuis plus d'un an, un grand merci à Laurence qui nous quitte pour prendre la présidence de l'ACAL et bienvenue à Pascal notre Monsieur « licences et trésorerie ».

Grâce à la municipalité, le terrain est tracé, tondu. Nous ne pouvons que leur dire notre reconnaissance pour tout le travail effectué par leurs agents.

Passion, Plaisir, Partage, sont des moments forts du groupe, toutes équipes confondues.

Pour l'USL, Chantal Fougeret

Le garenne se bouge



>>> ZUMBA



Les cours de Zumba ont repris cette année avec une nouvelle association créée pendant l'été et qui s'appelle B E L pour Bougeons Ensemble à Ligny.

Nous comptons 30 adhérentes. De nouvelles personnes sont venues faire un cours d'essai et ont décidé de rester avec nous pour se détendre dans le rire et la bonne humeur.

Nous Bougeons Ensemble à Ligny tous les mercredis soirs à partir de 20h30 à la salle polyvalente en compagnie de notre dynamique professeur Eugénie SIMON.

VOUS POUVEZ CONTACTER :

Karine OSZWALD (Présidente) 06.83.86.21.10

Nathalie ROBERT (Trésorière)

Email : BEL45@outlook.fr

>>> CENTRE EQUESTRE DE LIGNY



Cette année 2015 est encore en or aux championnats de France ! Depuis 2010, tous les ans une médaille en or est ramenée des championnats de France par des cavaliers du centre équestre de Ligny. Cette fois ce sont 3 garçons ! Fait assez rare pour être remarqué, dans un sport très féminin. D'autres équipes très motivées se préparent pour les championnats 2016 ! Mais ce ne sont pas que des compétiteurs qui montent à poney ou à cheval chez Thierry Moreau. Beaucoup viennent pour le plaisir d'apprendre et de se promener.

La rentrée c'est bien passée avec l'arrivée d'une monitrice à plein temps. Maeva Corbeau, qui est aussi Equicienne, (équi-thérapeute diplômée) permettant ainsi l'accueil de tout public à handicap physique ou émotionnel. Ce sont aussi des cours particuliers d'éthologie.

De nouveaux poneys et de nouveaux chevaux sont arrivés, permettant ainsi d'avoir un large choix pour les cavaliers.

Les compétitions organisées sur place ont été très appréciées encore cette année.

Celle du mois d'octobre a même eu un "Grand Prix de Ligny", épreuve parrainée par la mairie. Mme la maire est venue en personne remettre la coupe !



En 2016, une compétition d'importance est déjà prévue le 29 mai : les championnats Régionaux Club ! un beau week-end en perspective

Le Garenne bavarde



>>> CINE SOLOGNE

CINE SOLOGNE a repris comme d'habitude en octobre (et non en septembre car toutes les communes adhérentes n'ont pas pu s'organiser pour obtenir leur salle).

Nous vous rappelons que CINE-SOLOGNE, avec l'aide du CAC et sous la responsabilité de l'U.C.P.S. (Union pour la Culture Populaire en Sologne) vous propose **le premier jeudi du mois** un film récent, dans la Salle Polyvalente, mise gracieusement à notre disposition par la Mairie que nous remercions.

Voici les dates à retenir pour la saison 2016 :

- | | |
|-----------------------------------|------------------|
| 7 Janvier 2016 | 4 Février 2016 |
| 3 Mars 2016 | 7 Avril 2016 |
| 5 Mai 2016 (jeudi de l'Ascension) | 8 Septembre 2016 |
| 6 Octobre 2016 | 3 Novembre 2016 |
| 8 Décembre 2016 | |

Nous proposons au public des **CARTES DE FIDELITE** : 20€ la carte, donnant droit à 5 séances, ce qui ramène le prix de la séance à 4€ au lieu de 5€ (tarif normal pour les adultes). Le tarif pour les « moins de 16 ans » est fixé à 3,50€.

Beaucoup de flexibilité avec cette carte qui n'est pas nominative, qui peut être utilisée dans toutes les communes du circuit CINE SOLOGNE, et en famille ou entre amis.

Je tiens à adresser un merci particulier au CAC (Comité d'Animation Communale) : Jean et Jeanine TRASSEBOT, toujours fidèles dans l'organisation des séances de cinéma à Ligny, Jackie Pigé et Patrick Davaine qui, ponctuellement, ont remplacé avec succès Bernard ROBERT et Alain GARCIA. Je tiens à souligner l'esprit de solidarité remarquable qui règne au sein du CAC, car sans l'aide de celui-ci, CINE SOLOGNE LIGNY ne pourrait assurer sa prestation.

Merci également au personnel communal qui se charge du transport du matériel et de la préparation de la Salle en installant les chaises et la sono.

En espérant que vous serez nombreux à assister à nos séances projetées en qualité numérique.

Nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes de Fin d'année.

Pour l'équipe Ciné-Sologne Ligny, Béatrice CABOURG

>> TNT

POUR VOUS AIDER À PASSER À LA TNT HD.

DANS LE CADRE DU PASSAGE À LA HAUTE DÉFINITION, DIFFÉRENTES AIDES EXISTENT.

- UNE AIDE À L'ÉQUIPEMENT TNT HD DE 15€** pour les personnes déprivées de la contribution à l'audiovisuel public (résidents) recevant la télévision exclusivement par l'antenne réseau. Une seule aide par foyer peut être accordée, sur justification d'achat.
- UNE ASSISTANCE DE PROXIMITÉ** pour les foyers constitués de personnes ayant plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80% (disponible à partir de début 2016).

SI APRÈS LE 5 AVRIL VOUS AVEZ UN PROBLÈME DE RÉCEPTION, UNE AIDE SPÉCIFIQUE EXISTE.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur recevoiratnt.fr ou appelez le 0970 818 818
(prix d'un appel local / du lundi au vendredi de 8h à 19h)




POUR PASSER À LA TNT HAUTE DÉFINITION REGARDEZ LE PROGRAMME QUI VOUS ATTEND



LE PASSAGE À LA TNT HD ÉTAPE PAR ÉTAPE

Le 5 avril prochain, nous passerons à la TNT Haute Définition. En ligne de mire pour vous : tous vos programmes avec une meilleure qualité d'image et de son.

ÉTAPE 1

DÈS MAINTENANT

SI VOUS RECEVEZ LA TÉLÉ PAR L'ANTENNE RÉSEAU, FAITES LE TEST POUR SAVOIR SI VOUS DEVEZ VOUS ÉQUIPER.

AFFICHEZ LA CHAÎNE 7 OU 57 SUR VOTRE POSTE et vérifiez que le logo «ARTE HD» s'affiche

LE LOGO «ARTE HD» APPARAÎT SUR LA CHAÎNE 7 OU LA CHAÎNE 57

Votre télé est compatible avec la TNT HD. Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur et profiter de la TNT HD.

LE LOGO «ARTE HD» N'APPARAÎT NI SUR LA CHAÎNE 7 NI SUR LA CHAÎNE 57

Votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD. Il n'est pas nécessaire de la changer. Il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD (à partir de 25€). Sinon vous ne recevrez plus la télévision après le 5 avril.

Et n'oubliez pas de faire le test sur vos postes secondaires.

ÉTAPE 2

LE 5 AVRIL

POUR RECEVOIR LA TÉLÉVISION HAUTE DÉFINITION, VOICI LA MARCHÉ À SUIVRE POUR RÉGLER VOTRE TÉLÉ.

VOUS AVEZ UNE TÉLÉ COMPATIBLE TNT HD

1. Allumez votre télé. Utilisez ensuite la télécommande de votre télé

VOUS AVEZ UNE TÉLÉ RELIÉE À UN ADAPTEUR TNT HD

1. Allumez votre télé et votre adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de votre adaptateur

2. Appuyez sur la touche HOME ou MENU de votre télécommande
3. Sélectionnez INSTALLATION/ REGLAGE/ RECHERCHE ou CONFIGURATION selon votre équipement. Si le menu propose « mise à jour » ou « installation » optez pour « installation »
4. Sélectionnez CONFIGURATION AUTO ou RECHERCHE AUTOMATIQUE. Si au cours de l'une de ces étapes un code vous est demandé et si vous n'avez pas modifié ce code, référez-vous à la documentation de votre appareil, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 » ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 »
5. Appuyez sur OK, patientez quelques minutes et C'EST FAIT!

AUTRES MODES DE RÉCEPTION DE VOTRE TÉLÉ

CÂBLE / SATELLITE

Si vous recevez la télévision par satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.

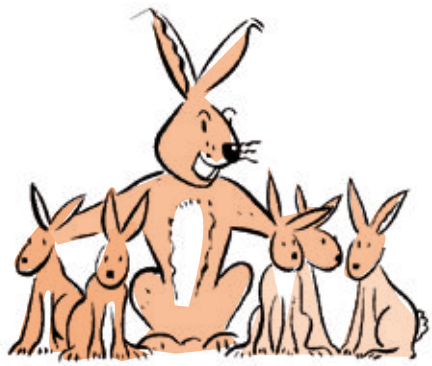
BOX ADSL / FIBRE

Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre équipement TV est déjà compatible HD.

Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site recevoiratnt.fr

Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur recevoiratnt.fr ou appeler le 0970 818 818 (prix d'un appel local / du lundi au vendredi de 8h à 19h)

Les p'tits garennes



>> APEEP

Lors de l'assemblée générale un nouveau bureau a été élu comme suit : Sophie PEANT présidente, Julie BOLINET vice-présidente, Stéphanie MONTIGNY trésorière, Karine OSZWALD trésorière adjointe, Céline JACQUET secrétaire et Cécile CHAUCOT secrétaire adjointe.



Cette année encore nous participons au TELETHON le 5 Décembre avec un Atelier Maquillage pour le plaisir des petits et des grands !! Ensuite, la fête de Noël viendra rapidement le vendredi 11 Décembre, nous aurons le plaisir d'entendre nos petits chanteurs et après le Père Noël viendra avec sa hotte remplie de cadeaux et gourmandises. Cette année, nos enfants ont travaillé afin de confectionner de jolis dessins pour orner des sets de table. Merci pour vos commandes. Rendez-vous ensuite le 28 Février pour notre loto avec de très beaux lots, nous vous attendons toujours aussi nombreux.

C'est vous et vos participations qui nous permettent d'apporter de la joie aux enfants et d'aider l'école dans ses projets.

Un grand merci aux familles, aux dons des commerçants, aux lignois et lignoises, à Mme le maire et son équipe.

A travers nous, ce sont les enfants et l'école qui vous disent MERCI.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous. Meilleurs vœux pour l'année 2016.

La présidente et son équipe

Sophie PEANT

Tel : 06 64 97 35 66

Email : apeepigny@gmail.com



>>> GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La Garderie démarre l'année scolaire autour d'un nouveau bureau. Il se constitue d'une nouvelle Vice-Présidente. Et de trois nouveaux membres actifs, à qui nous souhaitons la bienvenue.

L'assemblée générale du 12 octobre a permis de mettre en évidence une fréquentation plus importante en 2014-2015.

Cette année, la garderie s'anima autour du thème de la musique. Et le hasard faisant bien les choses, le carnaval du mois de Mars nous donnera l'occasion de participer à la confection d'un char sur ce thème, mais gardons la surprise, n'en disons pas plus !

Le mercredi 4 novembre, nous avons fêté Halloween dans nos locaux. Les enfants, déguisés et maquillés, ont pu partager des bonbons offerts par la Mairie et le Garage Adam que nous remercions chaleureusement. Nos remerciements vont aussi au CAC pour leur don de déguisement, ainsi qu'à M. et Mme Ferreira pour leurs décorations.

Rappel : la garderie dispose d'une adresse mail : gardieliigny@gmail.com. Vous pouvez ainsi contacter le bureau directement par ce biais. Sachez également que nous acceptons le règle-

ment des facture au moyens de CESU.

Nous sommes toujours preneurs de peinture (en tout genre), jeux de sociétés, décorations de Noël, pots en verre, ... dont vous n'avez plus l'utilité. De petits objets inutiles pour vous peuvent être un vrai trésor pour nos activités manuelles. Alors pensez à nous !

Le bureau et les animatrices de la Garderie



Les p'tits garennes



21

>>> SOS CLASSES DE NEIGE !

Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 partiront en classe de neige du 18 au 28 mars 2016. Afin d'éviter un surcoût aux familles, NOUS RECHERCHONS COMBINAISONS ET APRÈS-SKIS POUR ÉQUIPER LES ENFANTS. Si vous avez la possibilité de nous aider (prêt ou don), merci de vous faire connaître auprès du directeur d'école ou des enseignantes au 02 38 45 43 79 ou par mail : ec-ligny-le-ribault@ac-orleans-tours.fr.

Dans le même esprit, nous pensons organiser UNE VENTE à l'occasion de la fête de Noël de l'école qui se tiendra LE 11 DÉCEMBRE À LA SALLE DES FÊTES. (bougeoirs, marque-pages, cartes de vœux, gâteaux marocains...)

Nous vous remercions par avance de l'aide que vous nous apporterez.

Les enseignants

>>> ECOLE DE LIGNY LE RIBAUT, LE VELO A L'ECOLE

Vendredi 11 septembre, nous avons essayé de faire du vélo comme des grands. C'est bien difficile en fait de comprendre comment appuyer sur les pédales pour faire avancer notre vélo !



D'autres restent immobiles sous le préau. Il faut les pousser un peu et leur expliquer comment appuyer sur les pédales. Bref, nous sommes trop petits pour le moment. Nous recommencerons en avril, quand nous aurons grandi un peu.



Certains d'entre nous se débrouillent bien et arrivent à faire le tour de la cour malgré le sable !



Les moyens vont continuer tous les vendredis jusqu'aux vacances de Toussaint et reprendront aussi en avril.

Les p'tits garennes



> ECOLE DE LIGNY LE RIBAUT AU JARDIN DES ECOLIERS



Au mois de septembre, nous sommes allés en sortie au jardin des écoliers, derrière la mairie, bien rangés, avec Mme Lorthioir et M. Bour.

Au bord de la mare, maîtresse Maëva nous a même montré une belle grenouille !

Qu'il est beau ce jardin dont s'occupent les grands de l'école !

Nous avons respiré les fleurs, les plantes aromatiques, vu les belles couleurs des fruits bien mûrs.

> ECOLE DE LIGNY LE RIBAUT, PLANTATION DES BULBES

C'était bien triste devant notre bâtiment garderie ! Alors avons décidé, Jacques, les petits jardiniers de petite et moyenne section et moi-même, de passer à l'action !

Tout d'abord, Jacques a préparé le terrain, bêché, puis apporté du bon compost du jardin des écoliers.

On est tous prêts !
Merci Jacques !

Puis, avec les bulbes achetés par la SHOL (Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret, section Ligny) et les pensées achetées par la coopérative scolaire), les enfants ont fait des merveilles. Ce sera donc beau à l'automne et superbe au printemps quand les bulbes auront fleuri ...

Bravo Nina !

« Tu m'aides maître ? »

Il faut bien tasser la terre autour ...

Et voici les magnifiques « bulbes surprises ». De quelle couleur sera ma fleur ?

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

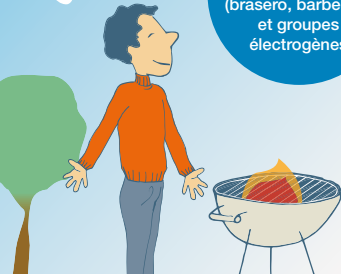
Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils de chauffage et de cuisson



www.prevention-maison.fr

www.inpes.sante.fr
inpes
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé



RECENSEMENT

de la population 2016

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE
du 21 janvier au 20 février
www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !



Insee & votre commune

Le garenne vous informe



>>> BUREAU DE TOURISME

Le bureau de tourisme de Ligny-le-Ribault ouvrira ses portes, comme les années précédentes, en juillet et août 2016, dans la Maison de la Brique.

Vous connaissez bien le village, vous êtes intéressé(e) pour être hôte / hôtesse pendant cette période, vous pouvez faire parvenir votre Curriculum Vitae accompagné d'une lettre de motivation à la mairie, à votre convenance, par courrier, place du 11 novembre par courriel, mairie.ligny.le.ribault@wanadoo.fr

LES CANDIDATURES QUI PARVIENDRONT APRÈS LE 31 MARS 2016 NE POURRONT ÊTRE PRISES EN COMPTE.

Michèle Cormery



"VIVRE EN BONS VOISINS, C'EST L'AFFAIRE DE CHACUN"

Pour vivre en bonne intelligence, respectons quelques règles simples !

Le bruit

Par arrêté préfectoral, les horaires autorisés pour les travaux bruyants tels que tonte, travaux de jardins, bricolage, etc... sont :

**du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

Utilisation du domaine public communal

Si pour effectuer des travaux vous devez utiliser le trottoir ou barrer partiellement la chaussée, même temporairement, il est indispensable de le déclarer à la mairie.

Les chiens

Lorsqu'un particulier est propriétaire d'un chien, il doit prendre garde à ce que le comportement de son animal ne trouble pas la tranquillité de ses voisins.

Trottoirs

L'entretien des trottoirs est à la charge des riverains, propriétaires ou locataires. Désherbages et balayages réguliers sont appréciés. En cas de verglas ou de neige, il faut balayer la neige et prendre les précautions nécessaires pour éviter toute chute (salage, sablage). **Toute négligence peut engager la responsabilité du riverain en cas d'accident ou de dégradation.**

Les trottoirs sont faits pour que les piétons, voitures d'enfants et fauteuils roulants

• Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique, y compris sur les espaces verts.



• Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit (notamment les colliers anti-aboiement) de manière répétée et intempestive, sans pour autant porter atteinte à la santé des animaux ".

C'est ensuite une question de contexte qui fait la différence. Un chien faisant son travail de gardien va naturellement aboyer au passage d'une personne. Certes il peut y avoir gêne, mais pas véritablement de trouble !

d'handicapés puissent circuler en toute sécurité. Il est demandé à chacun de respecter certaines consignes concernant le trottoir devant sa propriété. **Il doit être propre et dégagé de tout obstacle mobile ou fixe n'appartenant pas au domaine public :**

- ne pas laisser ses poubelles dehors plus longtemps que ne le nécessite la collecte
- ne pas stationner sans penser à laisser le passage des ayants droit au trottoir
- tailler les haies de sorte qu'elles ne forment pas saillie

Le garenne vous informe



25

>> L'ÉLAGAGE

Les règles applicables entre propriétaires privés

Entre voisins privés, ce sont les règles du Code civil qui s'appliquent. Selon son article 671, les arbres, arbrisseaux et arbustes qui se situent près de la limite d'une propriété voisine doivent être à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus.

Cet article précise qu'à défaut de règlements particuliers (pouvant exister par exemple dans les cahiers des charges de lotissements) et/ou d'usages, les arbres de plus de 2 mètres de haut doivent être à une distance de 2 mètres de la ligne séparative des deux héritages, et ceux qui n'atteignent pas cette hauteur doivent être à une distance de 50 centimètres.

Si des branches avancent sur un fonds voisin, le propriétaire concerné n'a pas le droit de les couper. En revanche, il peut exiger du propriétaire du ou des arbres concernés qu'il les élague et éventuellement faire appel au juge en cas d'inertie de son voisin.

On notera en revanche que, s'agissant de racines, le propriétaire du fonds sur lequel elles avancent peut les couper lui-même à la limite de la ligne séparative. La règle vaut d'ailleurs également pour les ronces ou brindilles avançant sur un héritage voisin.

Bien évidemment, une commune propriétaire de terrains relevant de son domaine privé est tenue de respecter ces principes, notamment lorsqu'elle est propriétaire d'arbres pouvant avancer sur des fonds voisins.

Parfois elle doit vérifier le respect de certaines règles avant de procéder ou de faire procéder à l'élagage de ses arbres (ce sera le cas notamment d'arbres protégés au titre de la législation sur les monuments et les sites).

Les règles applicables vis-à-vis des ouvrages communaux

C'est essentiellement en matière de voirie que les textes prévoient des règles particulières, principalement en termes de prérogatives accordées aux communes pour agir lorsque les propriétaires d'arbres ne prennent pas les dispositions nécessaires.

S'agissant des voies communales, on notera d'ores et déjà les dispositions de l'article L. 114-1 du Code de la voirie routière qui prévoient que les propriétés riveraines ou voisines des voies publiques, situées à proximité de croisements, virages ou points dangereux ou incommodes

pour la circulation publique peuvent être frappées de servitudes destinées à assurer une meilleure visibilité. Ces servitudes peuvent comporter notamment l'obligation de supprimer les plantations gênantes.

Au-delà, il faut rappeler que l'article L. 2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales négligents.

Des règles existent également en matière de chemins ruraux. Si l'article D. 161-22 du Code rural et de la pêche maritime dispose que les plantations d'arbres et de haies vives peuvent être faites le long des chemins ruraux sans conditions de distance, l'article D. 161-24 prévoit pour sa part que les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Il précise que dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.



Le garenne citoyen



>> COVOITURAGE

UNE AIRE DE COVOITURAGE BIENTÔT À LIGNY !

Le Département mène depuis plusieurs années une politique en faveur de ce mode de déplacement. Une vingtaine d'aires de covoiturage a été mise en place dans le Loiret. Les deux aires les plus proches de Ligny sont situées à La Ferté-saint Aubin et à Baule. La commune de Ligny a sollicité le soutien du département pour la mise en place d'une aire de covoiturage sur la place de l'église. Le Département, après avoir évalué la sécurité des conditions d'accès et émis quelques préconisations, a apporté une réponse favorable à ce projet.

COVOITURAGE SUITE

Le conseil Départemental du Loiret met en relation via une plateforme internet, conducteurs et passagers qui circuleront ensemble le temps du voyage.

Il existe principalement deux façons d'utiliser le ou les véhicules dans le cas d'un covoiturage régulier :

- utilisation à tour de rôle du véhicule de chacun des covoiturés, ce qui permet d'être à tour de rôle conducteur et passager
- utilisation d'un seul véhicule et participation des passagers aux frais de déplacement (carburant et péage) après accord de toutes les parties.

Quelle que soit la formule de covoiturage adoptée, il est préférable que l'automobiliste le déclare à son assureur. Ce dernier peut vérifier et informer sur les risques garantis et attirer l'attention de l'assuré sur certains points, notamment lorsque

Le département nous apportera une aide technique pour les modalités de mise en œuvre, et prendra à sa charge la fourniture et la pose de la signalisation d'information et de la signalisation directionnelle de jalonnement.

Il existe un site de mise en relation propre au département du Loiret
www.covoiturage-loiret.com

Michèle Cormery, pour la commission Tourisme et Communication



le covoiturage est pratiqué à titre onéreux.

De même, avant de céder le volant à l'un de ses passagers, le conducteur doit vérifier que son contrat ne comporte pas une clause de conduite exclusive. En effet, certaines garanties pourraient ne pas être prise en compte du fait que ce n'est pas le conducteur désigné sur le contrat.

En cas d'accident de la route, les dommages corporels des passagers, qu'ils partagent ou non les frais de transport avec le conducteur, seront intégralement indemnisés par l'assureur du véhicule, au titre de la garantie obligatoire de responsabilité civile.

Site internet :

Conseil Départemental du Loiret :

www.covoiturage-loiret.com

Bla Bla Car : www.blablacar.fr

Marc Vallicioni, pour la commission Tourisme et Communication

>> COLLECTE DES DÉCHETS

Modification du jour de collecte des emballages sur la commune de Ligny-le-Ribault

Nous vous informons qu'à compter du **04 janvier 2016** (semaine impaire), la collecte de vos emballages aura lieu :



> Uniquement les semaines paires

> Le **MARDI** au lieu du mercredi

Aucun changement pour la collecte des ordures ménagères

Pensez à sortir vos bacs la veille du jour de collecte

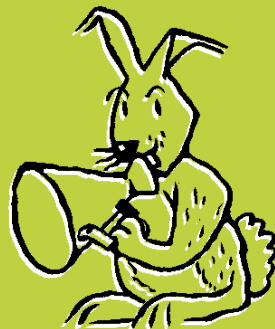
Nous vous remercions de votre compréhension



Monsieur Jean-Marie CORNIÈRE

1^{er} Vice-Président du SMIRTOM de la région de Beaugency

Le garenne citoyen



La communauté de brigades de La Ferté Saint-Aubin
vous conseille :

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

A partir du changement d'heure, votre domicile est particulièrement vulnérable entre 17h00 et 21h00.

NON ÉCLAIRÉ, CELA RÉVÈLE FACILEMENT VOTRE ABSENCE.

Il est régulièrement constaté à cette période une recrudescence des cambriolages alors qu'un simple programmeur connecté à une lampe peut suffire à simuler une présence DISSUASIVE.

VOUS CONSTATEZ QUELQUE CHOSE D'ANORMAL, UN NUMÉRO, LE : **17**

SPÉCIAL IMPÔTS LOCAUX

Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et en 2016.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ PAYÉ

Vous serez automatiquement remboursés ;
si besoin, vous pourrez en faire la demande **dès le 9 novembre** auprès des services des impôts.

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE PAYÉ

Il vous est demandé de ne pas tenir compte des avis reçus.

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr

>> VACCINATION

Vaccination : êtes-vous à jour ?

Âge approprié	Naissance	2 mois	4 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans
BCG							
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite							
Coqueluche							
Haemophilus Influenzae de type b (HIB)							
Hépatite B							



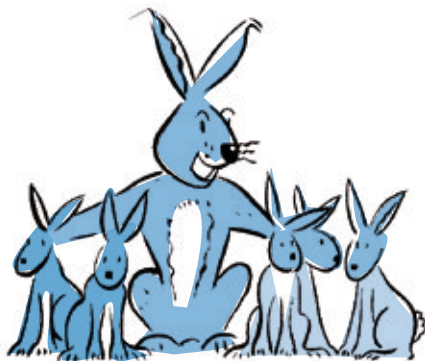
POUR FAIRE LE POINT : LE CALENDRIER VACCINAL ET MESVACCINS.NET

Le calendrier vaccinal est disponible sur les sites ameli.fr, ars.centre.sante.fr, sante.gouv.fr et inpes.sante.fr.
Le site internet mesvaccins.net peut également permettre d'obtenir un bilan personnalisé grâce à un questionnaire sur la situation personnelle, les conditions de vie, la profession, les maladies ou traitements en cours, et ainsi connaître la liste des maladies contre lesquelles il faut se protéger.

OÙ SE FAIRE VACCINER ?

Il est possible de se faire vacciner par son médecin traitant, par le médecin du travail, par un infirmier (sur prescription médicale) ou encore dans un centre de vaccination. Les enfants de moins de 7 ans peuvent être vaccinés dans un centre de Protection maternelle et infantile (PMI).

État civil



>>> BIENVENUE AUX BÉBÉS !

le 02 juillet 2015	Rafaël Daniel RAFFARD CAMY
le 06 juillet 2015	Louis , Philippe, Jean-Pierre GENEVÉE
le 21 juillet 2015	Éloïse Claudie Sylvie METREAU
le 05 août 2015	Manon Chloé Stéphanie MONTIGNY
le 27 août 2015	Clara Isabelle Laurence COQUILLET
le 22 septembre 2015	Rose Claudine Marcelle LEGRAS

>>> FÉLICITATIONS AUX MARIÉS !

le 04 juillet 2015	Eliane CUNY et Etienne TRAPP
le 11 juillet 2015	Déborah LARUE et Jérôme MICHEL
le 11 juillet 2015	Ève-Marie CABARET et Hervé SALAÜN
le 31 juillet 2015	Juliette PINOT et Pierre GEISMAR
le 29 août 2015	Céleste FELIX et Pascal LEBOUTEILLER
le 05 septembre 2015	Anne BOURDERIOUX et Pascal MOREAU

>>> ILS NOUS ONT QUITTÉS

le 21 septembre 2015	Jeanne Giselle GOUINEAU vve CHAUMET
le 21 septembre 2015	Gérard GILBERT
le 24 novembre 2015	Roger GIRAULT
le 25 novembre 2015	Olivier COULON

Bienvenue à Ligny

>>> AUX NOUVEAUX HABITANTS

(toutes nos excuses pour les oubliés des précédentes Gibelottes)

Mme & M. Arnaud GIRAULT
242, rue César Finance

M. Thomas RODESS - Bois-Ribault

M. Didier COULON - 12, Clos des Muids

M. Adelino José FERNANDES
& Mme Valérie GARNIER
70, rue du Général de Gaulle

Mme Ludivine GRAVAUD
100, rue de la Fontaine

M. Anthony DULOISY
82, rue du Pré Saint-Maur

M. Maximilien MOUNOIR & Mme Margaux
JACOB - Les 3 Chênes

Mme & M. Fabien DURAN
200, allée des Elfes

Mme Julie CAULIEZ
rue du Général de Gaulle

M. Louis LEBOUCHER
515, rue du Général Leclerc

M. Roland FOURMENTRAUX
8, rue Yves Angenault

Mme Isabelle PERNOT
& M. Michel DERVILLIER
42, allée de la Bletterie

Mme Laura DUPONCHEL
& M. Augusto QUINTIAO
33, rue Gérard de Fontenay

Mme GUETTE & M. LAPOINTE
104, rue du Général de Gaulle



>>> PHARMACIES DE GARDE 2016

JANVIER

Du 2 au 8 De Bigault
Du 9 au 15 Vouzon
Du 16 au 22 Cambier
Du 23 au 29 Sologne
Du 30 au 5/02 Beuvron

FEVRIER

Du 6 au 12 Petit Colin
Du 13 au 17 Bardon
Du 18 au 24 Hôtel de Ville
Du 24 au 26 Bardon
Du 27 au 4/03 St Aubin

MARS

Du 5 au 11 De Bigault
Du 12 au 18 Cabirou
Du 19 au 25 Gimeno
Du 26 au 1er/04 Petit Colin

AVRIL

Du 2 au 8 DUDAL
Du 9 au 15 Sologne
Du 16 au 22 Vouzon
Du 23 au 29 Cambier
Du 30 au 4/05 Vasseur

MAI

Du 5 au 6 Beuvron
Du 7 au 13 Cabirou
Du 14 au 20 Gimeno
Du 21 au 27 Bardon
Du 28 au 3/06 St Aubin

JUIN

Du 4 au 8 Sologne
Du 8 au 9 Vouzon
Du 10 au 11 Sologne
Du 11 au 17 De Bigault
Du 18 au 24 Hôtel de Ville
Du 25 au 1/07 Petit Colin

JUILLET

Du 2 au 8 Beuvron
Du 9 au 13 Vasseur
Du 14 au 15 Bardon
Du 16 au 22 Hôtel de Ville
Du 23 au 29 DUDAL
Du 30 au 5/08 Cabirou

POUR CONNAÎTRE LA PHARMACIE DE GARDE LA PLUS PROCHE, APPELER LE 3237

MC Paysages

Tonte - Engazonnement - Desherbage - Débroussaillage
Taille de haies et arbustes - Plantations
Arrachage - Evacuation déchets verts

Cédric Montigny
415 chemin de la Bretèche - Ligny-le-Ribault
mc.paysages@gmail.com
06 79 10 33 89

PHARMACIE DUDAL

400, RUE DU GÉNÉRAL LECLERC
45240 LIGNY-LE-RIBAULT

TÉL. 02 38.45.42.38
FAX. 09 70 32 19 42

pharmacie.dudal@orange.fr

**OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H À 12H ET DE 14H À 19H
SAMEDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H**

>>> PHARMACIES

Pharmacie Catherine André

27, rue Henri de Geoffre
41210 Neung sur Beuvron
tel : 02 54 83 62 26
fax : 02 54 83 67 59
pharmacieandre@offisecure.com

Pharmacie Jacques Bardon

7, place R. Mottu
41600 Chaumont sur Tharonne
tel : 02 54 88 54 50
fax : 02 54 88 66 34
pharmacie.jacquesbardon@orange.fr

Pharmacie du Beuvron

Jean-Do et Virginie Tailhan
34, avenue de l'Hôtel de Ville
41600 Lamotte Beuvron
tel: 05 54 88 03 31
fax : 02 54 88 66 03
pharmacie.tailhan@offisecure.com

Pharmacie Dominique Cabirou

146, place de l'église
45240 Marcilly en Villette
tel : 02 38 76 11 77
fax : 02 38 76 18 30
pharmacie.cabirou@cegetel.net

Pharmacie Isabelle Cambier

65, rte d'Orléans
45370 Jouy le Potier
tel : 02 38 45 38 41
fax : 02 38 45 38 47

Pharmacie Aurélie Dudal

400, rue du Général Leclerc
45240 Ligny le Ribault
tel : 02 38 45 42 38
fax : 09 70 32 19 42
pharmacie.dudal@orange.fr

Pharmacie Béatrice Gimeno

place de l'église - 41210 St Viâtre
tel : 02 54 88 92 22
fax : 02 54 88 43 74
gimeno_bea@orange.fr

Pharmacie de l'Hotel de Ville

Vincent Guyot
Place de l'Hotel de Ville
41600 Lamotte Beuvron
tel : 02 54 88 00 09
fax : 02 54 88 54 69
pharmacieguyot@yahoo.fr

Pharmacie Saint Aubin

158, rue du Général Leclerc
45240 La Ferté Saint Aubin
tel : 02 38 76 67 28
fax : 02 38 64 88 26

Pharmacie Petitcollin

17, avenue de Paris
41300 Nouan le Fuzelier
tel : 02 54 88 72 26
fax : 02 54 88 98 22
quinou@aol.com

Pharmacie de Sologne

Valérie Boissay
46, rue du Général Leclerc
45240 La Ferté Saint Aubin
tel : 02 38 76 50 42
fax : 09 70 82 21 38
pharmacie.sologne@offisecure.com

Pharmacie Vouzon

36, rue Grande rue
41600 Vouzon
tel : 02 54 88 48 83
et 09 65 03 94 79
pharmacie.ulrich@orange.fr

Pharmacie Didier et Anne Vasseur

52, rue du Général Leclerc
45240 La Ferté Saint Aubin
tel : 02 38 76 56 02
fax : 02 38 64 87 45
pharm.vasseur@offisecure.com

CALENDRIER DES FETES 2016

JANVIER

- Jeudi 7 Ciné Sologne
- Vendredi 8 Vœux du Maire
- Samedi 9 Les Aviculteurs de Sologne - AG
- Samedi 16 SHOL - AG
- Samedi 23 Théâtre Commune
- Vendredi 29 EPLR - AG
- Dimanche 31 Djangon Barani - AG

FÉVRIER

- Jeudi 4 Ciné Sologne
- Samedi 13 USL - Moules Frites
- Dimanche 28 APEEP - Loto

MARS

- Jeudi 3 Ciné Sologne
- Samedi 12 La Tanche Solognote Potée
- Dimanche 13 CAC - Carnaval
- Samedi 19 Cérémonie 19 mars FNACA

AVRIL

- Jeudi 7 Ciné Sologne
- Dimanche 10 Cameléon - Vide greniers
- Samedi 16 & Dim. 17 Lâcher de Truites
- Dimanche 17 CAC - Marche pour tous
- Jeudi 21 Repas des Aînés
- Mardi 26 Commémoration Journée des Déportés

MAI

- Jeudi 5 Ciné Sologne
- Dimanche 8 Cérémonie 8 mai 1945
- Samedi 21 Expos Encadrement & Dim. 22 Maison de la Brique
- Samedi 28 C.A.C. - Fête du Cosson

JUIN

- Vendredi 3 CLUB DE GYM - AG
- Dimanche 5 CAC - Tournoi de Boules
- Samedi 18 Cérémonie Appel du 18 juin 1940
- Samedi 18 ACAL & Dim. 19 Spectacle de Danse
- Samedi 25 Kermesse Ecole
- Mercredi 29 ACAL - AG (Salle de Sport)

AG = Assemblée Générale - SP : Salle Polyvalente

JUILLET

- Tout le mois Exposition organisée par la Municipalité Maison de la Brique
- Mercredi 13 Fête du 14 Juillet – Retraite au Flambeau
- Jeudi 14 Défilé – vin d'honneur
- Samedi 23 & Dim. 24 C.A.C. - Sainte Anne

AOÛT

- Tout le mois Exposition organisée par la Municipalité Maison de la Brique
- Lundi 22 Cérémonie du 22 Août (La Détourne)
- Samedi 27 Randonnée Nocturne

SEPTEMBRE

- Samedi 3 Forum des Associations (Maison de la Brique)
- Dimanche 11 C.A.C. – BALL TRAP
- Jeudi 8 Ciné Sologne
- Jeudi 22 E.P.L.R. - Nuits du cerf
- Samedi 24 E.P.L.R. - Nuits du cerf

OCTOBRE

- Jeudi 6 Ciné Sologne
- Vendredi 7 CAC - AG
- Vendredi 28 La Tanche Solognote - AG

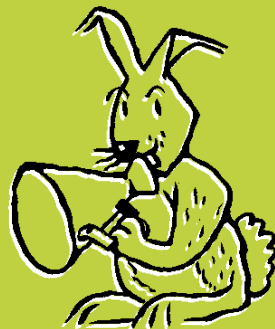
NOVEMBRE

- Jeudi 3 Ciné Sologne
- Dimanche 6 CAMELEON Puces des Costumés
- Vendredi 11 Cérémonie du 11 novembre
- Samedi 19 Amicale des Sapeurs Pompiers - Ste Barbe
- Samedi 19 & Dim. 20 Marché des Créateurs Djangon Barani Maison de la Brique
- Dimanche 27 Orléans Cyclo Touriste Marche du Loiret

DÉCEMBRE

- Vendredi 2 TELETHON & Samedi 3
- Jeudi 8 Ciné Sologne
- Vendredi 9 Noël Ecole
- Samedi 31 CAC - Réveillon

Le garenne citoyen



31

>> INFOLETTRE

Ça bouge dans votre commune !

L'infolettre de Ligny le Ribault

> LA NOUVELLE INFOLETTRE DE LA MAIRIE EST ARRIVÉE !

Comme vous avez déjà pu vous en rendre compte, une nouvelle version de l'infolettre est en service depuis le mois d'octobre 2015.

Celle-ci se veut plus attrayante et dynamique que la précédente version de l'infolettre.

Cette refonte complète de la charte graphique de l'infolettre est le fruit du projet de la commission communication et l'œuvre des équipes techniques de la société informatique hébergeant le site internet de la commune.

Pour rappel, l'infolettre de la commune de Ligny a pour but d'informer par mail les Lignois inscrits à la liste de diffusion des manifestations du village ou toute information d'intérêt général qui peut être utile. L'infolettre permet une information rapide et réactive de tous les Lignois inscrits.

> COMMENT S'INSCRIRE À L'INFOLETTRE ?

Pour s'inscrire à la liste de diffusion de l'infolettre et ainsi recevoir l'infolettre de la commune c'est très simple et gratuit :

Rendez-vous sur la page d'accueil du site internet de la commune de Ligny (www.lignyletribault.fr) et cliquez sur "infolettres" qui se trouve en bas à droite de la page d'accueil sur un fond rose.

Remplissez ensuite le formulaire d'inscription en renseignant votre nom et votre adresse mail et cliquez sur sauvegarder.

Vous pourrez ainsi recevoir gratuitement sur votre boîte mails l'infolettre de Ligny.

Et aussi

ATTENTION : Nous avons constaté depuis plusieurs semaines que l'infolettre arrive de plus en plus souvent comme un SPAM (courrier indésirable) sur la boîte mails des abonnés.

L'infolettre va donc se ranger dans les courriers indésirables au lieu d'aller dans la boîte de réception. Cette arrivée de l'infolettre en courrier indésirable est bien évidemment indépendante de notre volonté.

Nous vous invitons à consulter régulièrement vos courriers "indésirables" et vérifier qu'ils n'ont pas été mis dans votre liste rouge (paramètres de sécurité de votre boîte mails) pour ne pas passer à côté des infolettres !

Jérémy Glorian, pour la Commission Communication

360°

FORCES MOTRICES
AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE

COMMUNICATION
DIGITALE

PUB ET
ÉDITION

ÉVÉNEMENTIEL
& DESIGN
D'ESPACE

ÉVÉNEMENT
VOYAGE

PRODUCTION
AUDIOVISUELLE

VERS DEMAIN, DE TOUTES NOS FORCES.

Les Forces Motrices vous accompagnent dans la construction de solutions de communication opérationnelle 360°.

www.lesforcesmotrices.com

À la pointe des tendances, techniques et outils, nous avons choisi de « faire ». Vite, et bien. En intégrant toutes les compétences au sein de l'agence. Car l'énergie créative et la diversité des talents de cette communauté de passionnés permettent de conjuguer cohérence, rapidité de mise en œuvre et pertinence des contenus.

 **TOUT FAIRE
MATÉRIAUX**

GAGNEZ EN SAVOIR-FAIRE



- TOUT CONSTRUIRE • TOUT AMÉNAGER •
- TOUT RÉNOVER •

DEPOMAT

55, rue Basse
45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN
TÉL. 02 38 76 50 64

**TRAVAUX NEUFS
RENOVATION**

**AUBINEAU**

*Agrandissement - Garage
Clotûre - Terrasse
Salle de bains - Carrelage - Isolation
Remplacements portes et fenêtres*



55, rue Basse
45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN
TÉL. 02 38 76 50 64
aubineau.depomat@aubineau.fr



Ecuries Thierry Moreau

centre équestre - poney club - pension

45240 La Ferté-Saint-Aubin

Activités :

- ☀ **Cours d'équitation**
(à partir de 5 ans)
- ☀ **Pensions**
- ☀ **Stages vacances scolaires**
- ☀ **Promenades en main**
- ☀ **Promenades à cheval en Sologne**
- ☀ **Randonnées**
- ☀ **Organisation de concours**
Poney/Club/Amateur
C.S.O/ Equifun
- ☀ **Accueil de personnes en situation de handicap**
Association partenaire



*Une ambiance familiale
au service du plaisir et de
la réussite*



*Des installations de
qualités*



*Disciplines à visée de loisir
et/ou de compétition*

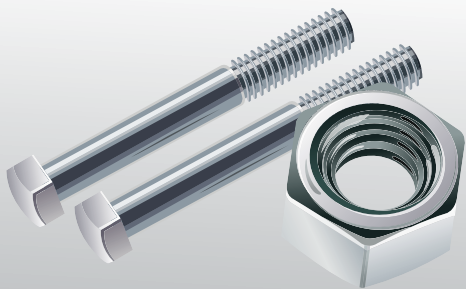


*De nombreux podiums au
championnat de France*

Activités encadrées par moniteurs
diplômés d'état

Site internet : ecurie-moreau.com

02.38.45.41.39 – 06.98.01.56.64



FOUGERET ERIC

**PLOMBIER &
CHAUFFAGISTE**

**Création, Rénovation
sanitaire et chauffage
Entretien chaudière**

**02 38 45 45 75
06 86 86 47 96
ptiju45240@hotmail.fr**



Location de sanitaires et douches mobiles autonomes

différentes gammes : standard, luxe, personnes
à mobilité réduite, urinoirs et douches.

Vidanges fosses septiques

(selon contenance), bacs à graisses, furetage
canalisations et gouttières...

Intervention rapide et soignée

 Installation et traitement
respectueux de l'environnement

SOLOGNE SANIT LOC - Christophe GABORIT
La Crimée LIGNY LE RIBAUT

**06 19 66 88 88
ou 02 34 32 49 61**

sanitloc@sfr.fr www.sanitloc.com

Pompes funèbres Marbrerie



CATON

Une famille au service des familles

Organisation complète d'obsèques
Contrat prévoyance Obsèques
Tous travaux de cimetière
Grand choix d'articles funéraires
Chambres Funéraires

**Plus de 200
Monuments en stock
sur le Loiret**



LA FERTE SAINT AUBIN
36 Rue du Général Leclerc

7j/7  02 38 76 67 67 24h/24

hab:02.45.18

*** SARL AMBULANCE *** **VSL - TAXI DE VILLENY**

**Tél. 02 54 83 71 00
ou 02 54 98 34 00**

TAXIS DE LIGNY-LE-RIBAUT :
Tél. 02 38 45 46 33

Mr. et Mme JOLLY



**URGENCES - HOSPITALISATION
CONSULTATION - KINÉSITHÉRAPIE
RADIOTHÉRAPIE - DIALYSES
CONTRÔLE MÉDICAL**

24H/24H



**Yves
BOZO**
Paysagiste
Entrepreneur de jardins
Location de nacelle

"La Villette" - 45240 Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 45 58
Portable 06 14 93 79 61



L'Atelier
Fleuriste



49, rue du Gal de Gaulle
45240 Ligny Le Ribault
02.38.45.49.18

TRANSPORTS FRANCHET

TRANSPORTS TOUTES DISTANCES

Service régulier

« bassin Marennes-Oléron →→

→→ M.I.N. Rungis »



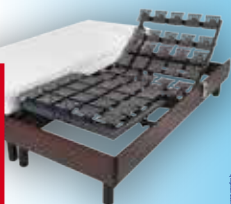
"La Détourne" - 45240 Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 42 32 - Fax. 02 38 45 45 89

LA QUALITÉ ET LE PRIX DU FABRICANT



SOMMIER
140 x 190
+ MATELAS
à partir de

259€



ST LAURENT NOUAN

Près de Beaugency - Derrière le SUPER U - 02 54 87 72 88

www.comptoir-des-lits.com

COMPTOIR
DES
LITS.com

La qualité et le prix du fabricant

ENTREPRISE **ERIC FOUGERET**

Isolations
Aménagements
Cloisons plaques
de plâtre
Menuiseries extérieures

450 rue Gérard de Fontenay
45240 Ligny-le-Ribault

02 38 45 45 75 - 06 08 62 07 02

fougeret.eric@orange.fr

POMPES A CHALEUR - CLIMATISATION - GRANULÉS - BOIS - BUCHES - COPEAUX - PLOMBERIE & ELECTRICITE



Artisan spécialisé en Géothermie & Aérothermie

Vente - Installation - Maintenance - Dépannage
(Devis gratuits) - Dépannage brûleur

06 42 20 22 45

02 38 45 47 18 (le soir)

aclimpac@outlook.fr

www.aclimpac.chez.com



Un artisan
formé chez les
compagnons du
tour de France à
votre service

Aclimpac 355 rue César Finance - 45240 LIGNY LE RIBAUT

Boulangerie Pâtisserie

Isabelle & Eric Thillet



120 rue du G^{al} de Gaulle - Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 43 94



Tuilerie de la Bretèche

Carrelages - Briques - Terre cuite à la demande
Fabrication, exposition, vente à Ligny-le-Ribault

Aymeric de BAUDUS
Artisan Fabricant

45240 LIGNY-LE-RIBAULT - FRANCE

Tél. 33 (0)2 38 45 43 88

Fax 33 (0)2 38 45 40 15

<http://www.tuilerie-de-la-breteche.fr>

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE PLANCHER CHAUFFANT NEUF & RÉNOVATION



DÉPANNAGE
Victor Da Silva

06 23 59 94 83 - 02 36 47 51 75

148 rue de la Bretèche - 45240 Ligny-le-Ribault

THIERRY MÉTREAU

Maçonnerie.....Restauration
Zinguerie.....Carrelage
Cheminée.....Clôtures

110, rue du Prêche
45240 Ligny-le-Ribault
Tél./Fax 02 38 45 44 16

STEPH DIMINUTIF

coiffeuse à domicile

hommes - femmes - enfants
sur rendez-vous

TÉL. 06 88 49 53 25
Ligny-le-Ribault



PARTENAIRES IMMOBILIERS

Sylvain NEVE

Conseiller immobilier de Ligny-le-Ribault
s.neve@proprietes-privées.com

06 81 83 24 36

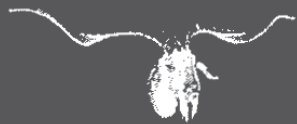


Appel Gratuit depuis un fixe 0 805 13 00 17

Fax 02 40 05 96 72

www.proprietes-privées.com

FROMAGE FERMIER DE CHEVRE DU ROVE



NAISSANCES PREVUES FIN JANVIER
réouverture courant février

RANCH DES ROVES 06 86 96 19 20
La Californie - Rte de Beaugency - Ligny le Ribault

BOUCHERIE CHARCUTERIE - VOLAILLES

Jean-Marie BRÉAN

Viande charolaise élevée
et abattue dans la région,
charcuterie fabrication maison,
gibiers de Sologne en saison,
plats cuisinés à emporter
Nouveau : Rayon Fromages

97, rue du Général de Gaulle
45240 LIGNY-LE-RIBAULT
Tél. 02 38.45.42.04

Boucherie
ouverte
tout l'été

infos pratiques

• MAIRIE 02 38 45 42 01

www.lignyleribault.fr

du lundi au vendredi 8h30 - 12h, le samedi 9h - 12h

Fermée au public l'après-midi - pas de standard l'après-midi

• TOUTES URGENCES 02 38 45 42 01

Permanence Maire et Adjointes : sur rendez-vous

Permanence sociale : sur rendez-vous

• GENDARMERIE 17

La Ferté-Saint-Aubin 02 38 76 50 47

• POMPIERS Bernard Van Hille, Chef de Corps 18

Mairie 02 38 45 42 01

• SAMU 15**• CENTRE SOCIAL- La Ferté-Saint-Aubin** 02 38 64 61 36**• AIDE À DOMICILE PERSONNES ÂGÉES**

109, rue du Maréchal Joffre LA FERTE-SAINT-AUBIN

Madame LUCAS - Pour R.D.V. 02 38 64 63 67

• AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

Association VAL - SOLOGNE 02 38 44 69 63

• ASSISTANTE SOCIALE

S'adresser à l'U.T.S. EST Jargeau 02 38 46 85 50

ou Orléans 02 38 22 67 22

• C.P.A.M. ORLEANS 36 46

Permanence Centre Social La Ferté

Sur rendez-vous le mercredi matin

• C.H.R. Orléans La Source - Tous services 02 38 51 44 44**• MAISON MÉDICALE**

Dr Saillard 02 38 45 41 07 Dr Loiseau 02 38 45 42 06

• DENTISTE Dr Arnaud 02 38 45 40 87**• CABINET DES INFIRMIÈRES** 02 38 45 43 76

Mmes Leyet, Cabaret et Tondou

• PHARMACIE Mme Dudal 02 38 45 42 38**• KINÉSITHÉRAPEUTE** M. Dorso 02 38 45 45 11**• CENTRE ANTI-POISON** 02 47 66 85 11

Centre Hospitalier Bretonneau - Tours

• Relais LA POSTE / SPAR 02 38 45 41 57

du lundi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h30.

Fermeture le mercredi après-midi.

• SERVICE DE L'EAU

Toute personne emménageant ou déménageant de la Commune doit prendre contact avec le secrétariat de la Mairie pour le relevé de compteur d'eau 02 38 45 42 01

• E.D.F. Clos Mardelle, RN 152, Beaugency

N° Dépannage électricité : 0810.333.045

N° Renseignements clients particuliers : 0810.745.745

N° Changement Locataire ou Propriétaire : 09 69 39 33 08

• IMPÔTS 02 38 25 22 00

Circonscription Orléans Sud, secteur La Ferté-Jargeau

9, avenue John Kennedy - 45074 Orléans Cedex 2

Réception mardi et vendredi de 8h30 à 11h30

• PERCEPTION 02 38 76 52 64

30, boulevard Foch - La Ferté-Saint-Aubin

les lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h30 à 12h30, fermé le mercredi

• PRESBYTÈRE

Cléry-Saint-André : 02 38 45 70 05

• BIBLIOTHÈQUE

Dépôt Bibliobus du Loiret - Permanence

le mardi de 16h à 19h et samedi de 10h30 à 12h

• CANTINE SCOLAIRE 02 38 45 46 77

Prix/enfant 3,15 €

Attendre la facture du Trésor Public pour régler les repas

• GARDERIE PÉRISCOLAIRE - 02 38 45 46 45 - 07 86 53 75 32

Garderie du matin à partir de 7h ticket 2,95 €

Garderie du soir jusqu'à 18h45 ticket 2,95 €

Garderie après étude ticket 0,72 €

Etude ticket 3,00 €

Petit déjeuner ou goûter 0,60 €

Garderie du Mercredi après-midi

de 13h00 à 18h45 : 9.35 €

Adhésion 30 €

• ÉTUDE SURVEILLÉE : s'adresser à la garderie

Périscolaire - jusqu'à 18h - Prix 3 €

• RAMASSAGE SCOLAIRE

Lycée La Source : à partir 7h17 (selon point de montée)

Collège La Ferté Saint Aubin : à partir de 7h54 (selon point de montée)

(Avec pass scolaire depuis septembre 2012)

• TRANSPORT ULYS

Service régulier :

Départs du Monument aux Morts de Ligny : **6h40, 7h30 et 13h15**

Retours Ligny : **13h15, 18h05, 19h05**

Pour plus de renseignements sur les jours de circulation et la périodicité : **Tel 0 800 00 45 00**

et sur www.ulyss-loiret.com

Fiches horaires à disposition à la mairie

Tarif : 2,30 €

ULYS sur demande : réservation au 0 800 00 45 00

la veille avant 12h

• ORDURES MÉNAGÈRES

• Ramassage ordures ménagères (bacs couvercle noir) le **MERCREDI** à partir de 4 h (sortir les bacs la veille)

• Ramassage corps creux (bacs couvercle jaune) tous les 15 jours, uniquement les semaines paires, le **MARDI** (sortir les bacs la veille).

quand jour férié dans la semaine, décalage d'une journée (mercredi ramassage le jeudi)

• DÉCHÈTERIE : PRÉ COMMUNAL

Tous les déchets **SAUF les ordures ménagères**

Ouvert le lundi et le mercredi de 10h à 12h

et le Samedi de 9h à 12h

Benne à verre - Conteneur à papier

• SMIRTOM

02 38 44 59 35
